

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du jeudi 15 avril 2021**

Date de convocation et d'affichage : 9 avril 2021

### DL-20210415-007

L'an deux mille vingt et un et les quinze avril, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire. Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD		
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Sébastien LAFORET	X	
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Laurent TRONCHE, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 7 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 8 <sup>e</sup> Adjoint	X		Patrick GUINET	X	
Georges THOMAS		X	Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Patricia DRAI	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Sylvie VIRICEL	X	
Corinne SAVIN	X		Nathalie DESCOURS	X	
Jean COMTET	X				
Hervé GINET	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Georges THOMAS	Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint
Vanessa GERONUTTI	Daniel AVEDIGUIAN, 7 <sup>e</sup> Adjoint
Margaux CHAROUSSET	Tanguy NAZARET

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> adjoint	85,71 %	28	24	28



## CULTURE

### Réglementation et tarification des pratiques du réseau de lecture publique de la Communauté de Commune de Miribel et du Plateau (CCMP)

Guy MONNIN, premier adjoint au Maire, rappelle à l'Assemblée que depuis octobre 2017, la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP), dispose de la compétence « animation, coordination et mise en œuvre du réseau de lecture publique », afin d'harmoniser le service rendu aux habitants. Le réseau est composé de six lieux de lecture dont le fonctionnement repose principalement sur le bénévolat.

Il précise qu'en septembre 2019, a été votée à l'unanimité la lettre de cadrage qui prévoit les objectifs suivants pour la CCMP :

- Dynamiser la lecture publique pour qu'elle devienne un levier de développement culturel et d'animation du territoire ;
- Enrichir l'offre documentaire, mutualiser les services aux usagers et accompagner l'harmonisation des pratiques (gestion des collections, catalogage, horaires) ;
- Soutenir et développer le bénévolat ;
- Être l'interlocuteur privilégié des partenariats départementaux et nationaux pour centraliser les demandes des bibliothèques municipales.

Il indique que pour remplir les objectifs fixés par les élus, le réseau des bibliothèques, avec le soutien d'un coordinateur CCMP, a travaillé à l'harmonisation des règlements intérieurs et des tarifs pour créer un « socle commun ». Il présente à l'assemblée le règlement du réseau des bibliothèques de la Communauté de Commune de Miribel et du Plateau, validé par le bureau communautaire et joint à la convocation du conseil municipal.

Afin que puisse être déployé le portail-catalogue en réseau et la carte unique de prêt dont le lancement est prévu le 8 juin 2021, Guy MONNIN, premier adjoint au Maire, rappelle la nécessité de délibérer sur ce règlement. Il propose à l'Assemblée d'approuver le règlement du réseau des bibliothèques de la Communauté de Commune de Miribel et du Plateau, tel que présenté.

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

APPROUVE le règlement du Réseau des Bibliothèques de la Communauté de Commune de Miribel et du Plateau.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 15 avril 2021

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

